Décision portant approbation de la Commission dans sa nouvelle composition

2004/2037(INS) - 05/05/2004 - Texte adopté du Parlement, sujets d'actualité

Avec la présente résolution, le Parlement entend approuver la nouvelle Commission européenne à la suite de l'élargissement de l'Union. Celle-ci sera composée de 10 nouveaux membres désignés par les 10 nouveaux États, à savoir : Péter Balázs, Joe Borg, Ján Figel', Dalia Grybauskaite, Danuta Hübner, Siim Kallas, Sandra Kalniete, Markos Kyprianou, Janez Potonik et Pavel Telika.

Les auditions de ces candidats ont été conduites par le Parlement européen du 13 au 15 avril 2004.

Parallèlement, et étant donné que Michel Barnier, Commissaire, a démissionné de son poste le 31 mars 2004 et que la France a proposé la nomination de M. Jacques Barrot pour le remplacer, tandis que M. Solbes, démissionnaire également, a été remplacé par M. Joaquín Almunia pour l'Espagne (ces deux personnes ayant également été auditionnées les 26 et 27 avril 2004), ces personnes feront également partie de la nouvelle Commission européenne.

Sachant que l'ensemble de ces auditions a été probant du point de vue du Parlement et que cette nouvelle Commission a été présentée par son Président M. Prodi le 5 mai 2004, la Plénière approuve la composition de la nouvelle Commission pour le mandat qui reste à courir jusqu'au 31 octobre 2004